CE QUE COUTERONT LES FERMETURES D'ÉCOLES LIBRES

Les évaluations de M. Combes démenties par des documents officiels

M. Combes a annoncé que la fermeture de 2 600 écoles de filles serait achevée dans le courant de l'année. Interrogé par les délégués du « bloc » sur ce que coûteraient ces exécutions, le président du Conseil a jeté négligemment quelques chiffres. Il ne s'agirait que d'un million pour remplacer les Sœurs, de même que pour les 1 650 écoles de garçons, fermées par le rejet des demandes d'autorisation, la dépense ne serait que d'environ 400 000 francs.

Comment prendre au sérieux de pareilles affirmations? Au mois de février dernier, M. Chaumié communiquait verbalement à la Commission de l'enseignement la statistique suivante que M. l'abbé Gayraud copiait pour ainsi dire sous sa dictée :

Les 16 Congrégations de Frères que le gouvernement propose de supprimer dirigent 1 512 écoles renfermant 144 000 élèves. Pour remplacer ces établissements, 839 écoles publiques sont suffisantes; 296 peuvent être facilement rendues suffisantes, et 366 sont à construire. La dépense de construction ou d'appropriation s'élèvera à 12 millions 1/2. Il faudra créer 1 512 emplois nouveaux de maîtres, soit une nouvelle dépense annuelle de 1 512 000 francs.

Passons maintenant aux écoles libres de filles. Elles sont au nombre de 9 328, donnant l'enseignement à 563 000 élèves.

Pour recueillir ces enfants, 5 151 écoles publiques sont suffisantes. 1 176 peuvent être facilement rendues suffisantes; 1 921 seraient à créer, et il faudrait 5 968 maîtresses nouvelles.

La dépense de construction ou d'appropriation atteindrait 58 millions environ. Les appointements des maîtresses nécessiteraient un supplément annuel de crédit de 5 968 000 francs.

(*Croix* du 21 février.)

En résumé, la guerre aux Congrégations enseignantes, d'après le ministre de l'Instruction publique, nous coûtera immédiatement une somme ronde de 60 millions pour frais de construction et d'entretien, et un supplément annuel de crédit d'environ 8 millions pour appointements des maîtres et maîtresses.

Dans cette statistique, il n'est pas fait état des écoles libres dirigées par les Frères des écoles chrétiennes, renfermant 180 000 élèves.

Voici d'ailleurs les chiffres donnés par M. Morlot dans son rapport sur le projet de loi relatif à la construction d'office des maisons d'école :

La dépense totale de construction serait donc la suivante :

138 classes à une classe, à 20 000 fr. chacune	3 860 000
La 1re classe dans 345 écoles à 20 000 francs	6 900 000
331 classes en plus dans ces 145 écoles à 12 000 fr. chacune	3 858 000
Ensemble	10 572 000

Il y a lieu d'ajouter à cette dépense celle des agrandissements à faire dans 296 écoles comptant ensemble 592 classes. L'appréciation à faire est forcément très aléatoire, mais l'on ne doit pas s'éloigner de la vérité en évaluant la dépense d'appropriation au quart de la dépense d'une construction neuve. La dépense pour bâtir 296 écoles avec 592 classes serait, d'après les bases qui précèdent, de 7 922 000 fr. dont le quart, soit.. 1 978 000

représente la dépense approximativement nécessaire à l'appropriation des écoles anciennes.

Enfin, il conviendrait encore d'ajouter la dépense du mobilier scolaire dans 719 communes, dont les écoles comptent 1 206 classes, à raison de 500 fr. par classe, soit..... 600 000

Total de la dépense à faire pour les écoles de garçons..... 13 550 000

En dehors de cette dépense en capital, il faut encore tenir compte de la dépense annuelle qu'entraînerait la création de 1 512 nouveaux emplois d'instituteurs. La moyenne du traitement d'un instituteur étant actuellement de 2 385 francs (sans les indemnités accessoires de logement ou de direction), il en résulterait pour l'Etat une charge nouvelle et annuelle de 3 607 685 francs, qui, avec les accessoires, pourrait s'élever à 3 900 000 francs en chiffres ronds.

Examinons maintenant les mêmes répercussions financières en ce qui concerne les écoles de filles, et recherchons les charges probables qui incomberaient tant à l'Etat qu'aux communes dans le cas où l'Etat serait à recevoir les 563 400 enfants qui fréquentent actuellement les 9 328 écoles congréganistes de filles en instance d'autorisation.

D'après les renseignements recueillis par l'administration, il faudrait, pour parer à tous les besoins, construire 1 921 écoles nouvelles, approprier 1 129 écoles existantes, acheter le mobilier scolaire dans 4 043 écoles, et créer 5 968 emplois nouveaux d'institutrices publiques.

Contrairement à ce qui a été constaté pour les écoles de garçons, la presque totalité des écoles de filles a à aménager ou à construire, sont des écoles à une classe. On peut donc leur appliquer, sans craindre de mécomptes, la moyenne de 20 000 francs indiquée ci-dessus pour les constructions neuves et celle de 6 000 francs pour les aménagements.

La dépense devrait donc être évaluée pour le 1 921 écoles à construire à..... 38 420 000
et pour les 1 129 à aménager à..... 6 765 000
soit ensemble..... 44 185 000
auxquels il faut ajouter pour 4 043 mobiliers scolaires, à 500 fr. l'un..... 2 021 500

Total de la dépense à faire pour les écoles de filles..... 46 206 500

En outre, le traitement moyen d'une institutrice étant de 1 205 fr., la création de 5 968 emplois nouveaux entraînerait une dépense annuelle de 7 543 195 fr. qui, avec les indemnités accessoires, montrait à environ 8 millions.

Par conséquent, dans l'hypothèse où s'est placée l'administration, hypothèse dont la spécialisation est déjà démentie par les faits, l'Etat aurait à faire face tant pour les filles que pour les garçons à une dépense annuelle de 15 500 000 fr. pour le personnel. D'autre part, le montant des dépenses de construction et d'aménagement s'élèverait à 60 millions sur lesquels la moyenne de la subvention de l'Etat étant de 43 %, celui-ci aurait à verser environ 26 millions, le reste incombant aux communes.

Les délégués du « bloc » n'ont donc pas lu ce rapport qu'ils se laissent conter sans protester de pareilles balivernes? Ils n'assistaient donc pas à la séance du jeudi 2 avril, où fut discuté et adopté par la Chambre le projet relatif aux constructions d'écoles?

Voici un autre document que M. Denys Cochin publie ce matin dans le *Figaro*. C'est un rapport présenté au ministre par M. Levasseur, membre de l'Institut, au nom de la Commission de statistique du ministère de l'Instruction publique. Cette Commission est composée de membres de l'Université qui ne devraient pas paraître suspects au « bloc », tels que MM. Boyer, Bédorez, Ferdinand Buisson.

STATISTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Hypothèse sur la dépense totale de l'enseignement primaire

La dépense totale de l'enseignement primaire public étant de 214 millions au moins et le nombre total des élèves de l'enseignement primaire public étant de 4 642 609 (écoles maternelles et écoles primaires), il en résulte que la dépense annuelle par élève est en moyenne de 46 francs.

Dans cette dépense ne sont pas compris l'intérêt et l'amortissement des sommes dépensées pour les constructions scolaires. Or, d'une part, la valeur des immeubles scolaires est estimée à 1 170 millions; d'autre part, le prix moyen d'une place d'élève est évalué à 299 francs, ce qui représenterait, en appliquant cette moyenne à toutes les écoles, un total de 1 388 millions. Entre les deux évaluations il y a une différence, mais il n'y a pas contradiction, les nouvelles constructions ayant en général plus de valeur que les anciennes. Donc, dans l'hypothèse d'un intérêt d'amortissement à 4 %, la charge par élève serait d'environ 10 francs.

En additionnant les deux moyennes on trouve une charge annuelle de 56 francs par élève de l'enseignement primaire public.

Nous ne possédons aucun document qui nous permette de calculer les dépenses de l'enseignement primaire privé. Mais si nous admettons par hypothèse que, dans cet enseignement qui comprend des élèves payants et des élèves gratuits, le coût moyen par élève soit le même que dans l'enseignement public, nous trouvons une dépense totale d'environ 87 millions pour les 1 618 457 élèves que compte cet enseignement.

On n'est peut-être pas éloigné de la réalité en admettant l'hypothèse d'une dépense totale d'environ 298 millions sans le loyer et d'environ 350 millions avec le loyer pour l'enseignement primaire public ou privé, en France et en Algérie.

Il est donc établi par ce document que l'œuvre de M. Combes étant achevée et l'enseignement libre étant détruit, l'Etat et les communes devront assumer toute la charge des 350 millions, c'est-à-dire être grevés de 86 millions de plus qu'en 1900.

A. JANNE.

Nos édiles à Saint-Pétersbourg

Les délégués du Conseil municipal de Paris et les maires de Versailles, Compiègne, Cherbourg, Dunkerque et Toulon ont déposé, hier, une magnifique couronne sur le tombeau de Pierre le Grand.

Les délégués de Paris et les maires partent demain pour Moscou, où ils ont l'intention de rester trois jours.

LE CONGRÈS DES MINEURS

Hier matin s'est ouvert, à la maison du Peuple de Bruxelles, le Congrès international des mineurs.

Le Congrès était présidé par M. Picard, membre du Parlement anglais.

Le Congrès comprend 41 délégués anglais, 9 allemands, 6 français, 1 autrichien et 14 belges.

Le Congrès des mineurs a consacré la séance d'hier à la discussion de la proposition relative à la journée égale de huit heures.

Sur interpellation, les délégués anglais du bassin Durham ont déclaré qu'ils repousseraient une motion présentée en ce sens parce qu'ils jouissent déjà de la journée de sept heures.

La motion a été votée à l'unanimité, moins les voix des trois délégués anglais du bassin Durham.

Le président a ensuite annoncé que 1 271 500 mineurs se feront représenter à ce Congrès par 77 délégués. Ces mineurs sont ainsi répartis : 599 500 anglais, 280 000 allemands, 160 000 autrichiens, 162 000 français, 130 000 belges.

Ve CONGRÈS DE LA Fédération des travailleurs chrétiens DU CENTRE ET DE L'OUEST

A RENNES

Les groupes ouvriers chrétiens de Tours, Nantes, Rennes, Brest, Angers, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Fougères, etc., réunis en Congrès les 31 mai et 1er juin, ont étudié successivement les retraites, la réglementation du travail, et — ça été l'œuvre particulière des groupes de jeunesse — la question de l'apprentissage et les Cercles d'études.

Le Congrès demande que l'on reprenne au plus tôt l'examen du projet de loi sur les retraites.

On s'est beaucoup occupé également de la manière de procéder dans les Cercles d'études. Champigneulle, du *Sillon*, a donné sur ce sujet, d'importants détails sur le *cochen-box*, une intéressante et toute nouvelle méthode de travail.

Le Saint-Père avait envoyé une dépêche souhaitant l'heureux succès du Congrès.

S. Em. le cardinal Labouré avait béni également ces réunions.

Enfin, un échange cordial de dépêches a eu lieu entre les congressistes de Rennes et ceux de Belfort. L'Est et l'Ouest, comme on le voit, s'unissaient dans un ensemble parfait sur le terrain de l'étude et de l'action sociale.

LE CONGRÈS DE BELFORT

Au lendemain des imposantes manifestations des Mille-Colonnes, Marc Sangnier et nos amis du *Sillon* partaient pour Belfort où devait se tenir, les dimanche et lundi de la Pentecôte, le Congrès régional des Cercles d'études de l'Est.

Une grande conférence de Marc Sangnier a précédé les séances de travail. Plus de 3 000 personnes assistaient à cette réunion où le jeune et vaillant orateur a prononcé un important discours. L'auditoire, enthousiasmé, l'applaudit et l'accompagna, en l'acclamant, jusqu'à son hôtel. Des contre-manifestations avaient été annoncées. Elles ne se sont pas produites.

Les séances de travail ont été très suivies. 450 délégués, représentant 157 localités et 28 Cercles d'études, y ont assisté. La question étudiée était celle des « Retraites ouvrières ». En choisissant ce sujet, les jeunes du *Sillon* ont eu l'intention de montrer à tous qu'à l'heure où nos politiciens sectaires délaissent la discussion des intérêts ouvriers, pour se cantonner dans leur anticléricalisme sectaire et entêté, eux du moins, poursuivant leur pacifique labeur, voulaient travailler d'une façon positive à l'amélioration du sort des foules.

Des délégués de la Suisse, de l'Alsace, de la Lorraine et de l'Italie ont pris la parole aux diverses séances.

LES RELIGIEUX DEVANT LES JUGES

Les Capucins de Bastia

Les Capucins du couvent de Saint-Antoine viennent de comparaître devant le tribunal correctionnel de Bastia, en même temps qu'un Père Franciscain qui avait cherché un asile dans le couvent de Saint-Antoine et qui est poursuivi comme ayant fait cause commune avec les Capucins, comme le même délit et encourd les mêmes peines.

Le tribunal a acquitté le Père Franciscain et condamné les sept Pères Capucins à 16 francs d'amende.

Les Rédemptoristes de Savoie

On connaît le récent décret qui supprime les Congrégations d'hommes en Savoie.

Jeudi 28 mai, le commissaire d'Annemasse portait aux PP. Rédemptoristes de Contamines-sur-Arve (Haute-Savoie), notification de ce décret avec injonction d'avoir à se disperser dans les quarante-huit heures.

Samedi matin, le même commissaire retournait à Contamines et constatait la non dispersion des religieux.

Le supérieur lui fit observer que la maison était autorisée aussi bien et même mieux que les Congrégations autorisées de France, puisque son autorisation a été de plus sanctionnée par le traité d'annexion. Le décret ne peut lui être appliqué puisque la loi de 1901 ne lui est pas applicable. Or, le décret suit forcément le sort de la loi.

Le commissaire, d'ailleurs très courtois, dressa procès-verbal et envoya son rapport au Parquet de Bonneville.

Les religieux seront probablement traduits en police correctionnelle.

Les Frères Maristes de La Palisse

Les Frères Maristes qui dirigent l'école de La Palisse, et ceux qui résident à la maison provinciale de Varennes, ont été entendus deux fois déjà par le juge d'instruction de Cusset.

La date à laquelle le prétendu délit sera jugé n'est pas encore fixée.

En attendant, les classes restent ouvertes.

A l'Étranger

Italie

MANIFESTATION CONTRE L'AUTRICHE

Ces manifestations commencent à devenir inquiétantes :

A Rome, les étudiants se sont livrés dans l'enceinte de l'Université à de tels actes de folie que le Conseil académique a décidé la fermeture de l'Université jusqu'à nouvel ordre.

A Palerme, au cours d'une manifestation contre le consulat d'Autriche, un reporter de journal a reçu un coup de sabre au front et trois agents de police ont été blessés.

A Messine, même tapage : cris hostiles contre l'Autriche, intervention de la police : nombreux blessés.

A Catane, 2 000 manifestants ont voulu aussi se porter au consulat d'Autriche. La police survient. Trois étudiants sont blessés ainsi que trois agents.

A Turin, au théâtre, on acclame les hymnes irrédentistes.

Il y eut des manifestations plus ou moins graves à Pise, Ancône, Terni, Lucc, Girgenti, etc.

Dans la soirée d'hier 1er juin, à Rome, les étudiants tentent une manifestation nouvelle. La foule les suit jusque devant l'ambassade d'Autriche qui est gardée par la troupe. Cette foule pousse des clameurs et surtout : « Vive l'Italie! »

Les agents ont beaucoup de peine à disperser cette manifestation qui se prolonge assez tard dans la nuit.

LES OURAGANS AUX ÉTATS-UNIS

Nous avons relaté les dégâts considérables de l'ouragan et des inondations du Kansas, occasionnant plus de 200 morts.

Voici des dépêches complémentaires :

Kansas-City, 1er juin. — Le pont du chemin de fer de l'Union Pacific, établi sur le Kansas, s'est écroulé. 27 personnes qui s'y trouvaient auraient été noyées.

Des inondations ont causé 15 autres décès.

D'autre part, on signale de nombreux incendies. Le feu et l'eau ont occasionné d'énormes dégâts. Des milliers de bestiaux ont péri à Armourdah, dont les habitants sont isolés par les eaux. Cinq autres ponts de la région ont été emportés.

Des réfugiés ont réussi à atteindre la partie haute de la ville appelée Bluffs. 50 Belges qui les accompagnaient ont été noyés.

Des réservoirs de pétrole, charriés par les eaux, sont venus heurter quatre ponts couverts de monde : les ponts ont été complètement détruits et 200 personnes ont péri.

Le War Office expédie des pontons pour rétablir les communications avec Kansas-City; il envoie aussi un grand nombre d'embarcations remplies de provisions.

50 personnes ont été noyées dans la vallée de Kaw qui est submergée sur une étendue de 200 milles au-dessus de Kansas-City.

Le bureau météorologique de New-York ne peut prévoir le moment où finiront les pluies qui tombent continuellement dans une grande partie du Kansas, de l'Iowa, du Missouri et du Nebraska.

LE CYCLONE DE GEORGIE

On télégraphie de Gainesville (Georgie) qu'un cyclone s'est abattu sur cette ville. Il y a une centaine de morts, et plusieurs édifices importants sont détruits. La plus grande partie des victimes a péri dans les filatures de coton qui ont été abattues. Dans ces filatures, il y a eu, croit-on, 80 tués et 20 blessés.

Des renseignements complémentaires de Gainesville annoncent que le nombre des morts est évalué à 200. Le cyclone s'est abattu vers midi sur le sud de la ville avec un grondement formidable. Une profonde obscurité enveloppa le quartier. Certains édifices furent mis en morceaux et d'autres furent emportés en bloc. Nombre de personnes furent enlevées par le vent, sur une distance considérable au-dessus des maisons et des arbres.

Cinq expéditions au pôle Sud

Dans sa conférence d'hier à la Société de Géographie de Paris sur son voyage d'exploration au pôle Sud, M. Charcot a dit :

« La France a des droits sur l'Antarctique : la première expédition est due à un Français, Loziera-Bouvet qui, en 1739, part sur son navire l'*Aigle* et découvre l'île de la Circoncision, au sud du cap de Bonne-Espérance. Après lui viennent encore des Français : Marion Dufrêne et Crozet en 1772, Yves-Jean-Marie de Kerguelen, le célèbre Dumont d'Urville.

» Il faut donc que notre pays se montre digne de ces illustres devanciers. Et pour cela, il est utile de se presser.

» Le pôle Sud va être attaqué de cinq côtés différents. Une expédition allemande est partie sur le *Gauss*, elle est là-bas. Le capitaine écossais Bruce s'avance, sur le *Scotia*, vers les terres australes. Nordenskjold nous attend. Une expédition suédoise se forme en ce moment pour aller à son secours. Arrivera-t-elle avant la nôtre? »

—o—

L'Office des affaires étrangères de Berlin vient de recevoir la dépêche suivante du consul d'Allemagne à Durban :

« Le navire de l'expédition au pôle Sud *Gauss* a passé Durban, le dimanche de la Pentecôte, se dirigeant vers Capetown. »

LE CONGRÈS DE L'ASSISTANCE

Le 3e Congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée s'est ouvert hier matin, à Bordeaux, sous la présidence de M. Casimir Périer.

A cette première séance, plusieurs discours ont été prononcés par MM. Lande, maire de Bordeaux; Bayssellance, président du Comité d'organisation; Decrais, sénateur; Garnier, délégué du ministre. Puis M. Casimir Périer prend la parole :

La façon de donner, dit-il, vaut mieux que ce qu'on donne. C'était déjà la vérité au temps de Corneille. C'est de nos jours la vérité qu'un don peut faire une blessure et que substituer une souffrance morale à une souffrance physique n'est pas secourir. Un malheureux aurait-il perdu le sentiment de sa propre dignité, l'humanité cesserait de mériter son nom si elle ne respectait pas en lui un être humain. Nous refuser à le regarder comme notre semblable, c'est nous faire les complices de sa déchéance.

Il est tant de façons de souffrir! Quoi qu'en pensent les déshérités, c'est dans la souffrance que l'égalité est le mieux établie entre les hommes. L'assistance administrative et l'assistance libre ont le devoir de s'en souvenir et de l'affirmer par leurs actes. Les Congrès internationaux peuvent être une occasion de rapprochement entre les peuples. Les frontières s'arrêtent pas plus de la conscience humaine. Nos Congrès internationaux doivent être des artisans de concorde et de paix.

Après une visite à l'institution nationale des sourdes-muettes, M. Casimir-Périer a visité quelques œuvres bordelaises.

Dans l'après-midi, a eu lieu la première assemblée générale du Congrès sous la présidence de M. Paul Strauss, sénateur.

Après la constitution du bureau, est venue en discussion la première question soumise au Congrès : assistance méthodique; des moyens pratiques d'établir un lien permanent entre l'Assistance publique et la bienfaisance privée. La question a été résumée par M. Raoul Bompard, rapporteur général.

MM. le Dr Billon, Mangenot et Pédebidou, sénateur, et Cambillard, inspecteur de l'Assistance publique, ont pris part à la discussion qui s'est terminée par l'adoption d'un vœu tendant à ce qu'un sous-secrétariat d'Etat soit créé et qu'il reçoive dans ses attributions toutes les questions relatives à l'hygiène, à la médecine, à la prévoyance et à l'assistance publique.

A 5 heures, le maire, entouré de la municipalité, a reçu les congressistes dans les salons de l'Hôtel de Ville où un lunch leur a été offert.

ÇA & LA

Morts d'hier

Le prince Jules de Schleswig-Holstein-Sonderburg-Glucksburg, frère du roi de Danemark. — M. Mugnier de Macon, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, 72 ans, à Valence.

Le monument de Formigny

L'inauguration du monument de Le Duc, commémorant la célèbre bataille de Formigny, a eu lieu hier. On se souvient que cette bataille termina la guerre de Cent Ans.

Le monument représente le connétable de Richemont au moment où, après la victoire, il remet la garde du camp à son neveu, le comte de Clermont, qu'il vient d'armer chevalier.

Un bas-relief encastré dans un piédestal de style gothique indique un des épisodes de la bataille.

ÉCHOS DE PARTOUT

——— Des négociations ont eu lieu, dit-on, entre les promoteurs allemands du chemin de fer de Bagdad et plusieurs capitalistes de marque; mais ces négociations ont échoué; le projet peut être considéré comme momentanément abandonné.

——— Au scrutin de ballottage qui a eu lieu dimanche à Avignon, pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement, M. J. Arlaud, candidat libéral, a été élu par 1 197 voix. C'est un nouveau soufflet pour les ministériels de l'Hôtel de Ville.

CROISEUR ALLEMAND ÉCHOUÉ A BREST

Hier matin, le prince Henri de Prusse, chef de l'escadre allemande qui fait manœuvres près de la côte anglaise, avait envoyé le croiseur de 3e classe *Amazone*, commandé par le capitaine Gardès, porter son courrier à Brest.

Le croiseur entra en rade à 10 h. 30 après avoir refusé le concours des pilotes, salua la terre de 21 coups de canon, et tout à coup s'échoua au sud de l'extrémité de la rade-abri, recouverte par la grande marée. Au même moment, la batterie de terre rendait son salut au croiseur allemand, qui signala aussitôt qu'il s'était échoué.

L'*Amazone* filait 6 nœuds. Le choc fut violent. Le commandant ordonna vainement machines arrière à toute vitesse : les hélices tournaient à vide. Les bâtiments sur rade portèrent secours.

Après de nombreux efforts, le croiseur s'est déséchoué et est entré dans la rade-abri, saluant de nouveau la terre de 21 coups de canon.

Le croiseur *Amazone* s'est amarré à 6 h. 45. Il a salué de 13 coups de canon le pavillon de l'amiral Bugard, commandant la division de croiseurs de l'escadre du Nord.

Plusieurs officiers et marins de l'*Amazone* sont descendus à terre.

On ne s'explique pas que le commandant allemand n'ait pas aperçu la bouée mouillée sur la jetée en construction et qui indique cet endroit comme dangereux.

LES GREVES

Cent mille ouvriers en grève

Philadelphie. — 90 000 ouvriers employés dans le tissage se sont mis en grève. 15 000 autres, dont les demandes ont été accordées, continuent le travail.

BON MOT

Un commissaire spécial envoie au ministère de l'Intérieur un rapport sur sa dernière opération :

— Bref, Monsieur le ministre, j'ai expulsé hier le dernier moine qui s'obstinait à vivre en commun.

Cote de la laine peignée à Roubaix

Roubaix, le 2 juin.

On cotait ce matin en bourse :

5.37, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre; 5.40, janvier, février, mars, avril, mai. Affaires à midi : Néant.

NERVEUX Si vous avez un effort à faire, et que vous vous sentiez épuisé, surmené, énervé, prenez des **PILULES NERVIPHILES.** En moins d'une heure, la fatigue, le mal de tête disparaîtront et vous retrouverez votre entrain et votre activité. — Bordelet, 39, rue de Clichy, Paris. — Flacon, 3 fr.

CHASSE AUX NOUVELLES

DEPARTEMENTS

Sarthe. — Un plancher effondré. — Les époux Berger venaient d'emménager 4 rue Denfert-Rochereau au Mans, et avaient réuni à dîner une dizaine de parents et d'amis, lorsque tout à coup un craquement se fit entendre; le plancher s'écroula et tout le monde fut précipité dans la cave.

Parmi les plus dangereusement atteintes il faut citer :

Mme Anna Goutard, 65 ans, belle-mère de M. Berger, qui a été retirée très grièvement blessée.

Mme Goutard jeune, 20.

Mlle Fouquet, 25 ans.

Le jeune Berger, 5 ans.

M. Berger père, est blessé.

Une ancrière normande très lourde est restée suspendue dans le vide. Si elle était tombée, tous les convives auraient été broyés sous son poids.

L'immeuble appartient à M. Batteux, propriétaire rue de la Juverie.

Hérault. — Meurtrier de 13 ans. — Un enfant de 13 ans, Louis Cathala, jouait dans un jardin, à Castelnau-le-Lez, lorsque deux chiens ayant pénétré dans l'enclos, il les poursuivit et les frappa à coups de fouet.

A ce moment passait sur la route une femme, Mélanie Authier, née Ansuque 38 ans, qui interpella l'enfant et lui reprocha sa brutalité. Furieux, Louis Cathala courut chez ses parents, y prit le fusil de son père et, presque à bout portant, en déchargea les deux coups sur la pauvre femme.

Mélanie Authier, atteinte à la tête et à la poitrine a été relevée et transportée chez elle dans un état désespéré.

Le petit meurtrier a été arrêté.

ETRANGER

Belgique. — Chevaux de bois qui s'emballent. — Un carrousel installé sur la place communale à Terweren, près Bruxelles, et sur lequel se trouvaient une vingtaine d'enfants, un homme et une femme, s'est tout à coup mis à tourner avec une rapidité sans pareille, si bien que tous ceux qui se trouvaient sur la plate-forme ont été projetés sur le sol. L'homme qui, dans sa chute, s'était fracturé le crâne, a été transporté mourant à la gendarmerie de Terweren.

La femme, qui avait eu le chignon pris dans un crochet du plancher du carrousel, a eu le cuir chevelu en partie arraché. Sa blessure est grave.

La plupart des enfants ont également reçu des blessures graves.

Une avarie s'étant produite à la machine, la vitesse de rotation a été telle que les vitres de la lanterne ont été brisées, que le plancher a été soulevé et que plusieurs des tiges servant à faire monter et descendre les chevaux de bois ont été tordues. Lorsqu'on est parvenu à arrêter la machine, le manège était fortement endommagé.

Angleterre. — Le feu à Eton-Collège. — Le feu a détruit, hier matin, une dépendance du collège d'Eton. Deux élèves de quatorze ans ont péri dans les flammes. Trente-trois élèves dormaient dans le bâtiment quand l'incendie a éclaté.

UNE FÊTE ORIGINALE

Notre correspondant nous télégraphie de Compiègne :

La Compagnie d'Arc de Choisy-au-Bac, dont la fondation remonte à 1797, a remis aujourd'hui le prix général et le bouquet provincial de la ronde des vallées de l'Aisne et de l'Oise.

A cette fête, présidée par M. le marquis de l'Aigle, conseiller général, maire de Choisy-au-Bac, assisté de M. le comte de l'Aigle, connétable de la Compagnie d'Arc de Choisy-au-Bac, et de M. Moritz, directeur de la pistare d'Ourscamp, étaient venus prendre part les archers de 80 communes environnantes.

La messe dite en plein air était présidée par Mgr Douais, évêque de Beauvais, qui a prononcé une brillante allocution.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les Compagnies d'arcs, musique en tête, enseignes et drapeaux déployés, et escortées des bouquets traditionnels portés sur des brancards par des jeunes filles en blanc, ont parcouru les principales rues du village avant de se rendre à l'église où les bouquets ont été déposés.

MIEUX, MEILLEUR MARCHÉ

Les meubles de jardin, vases, jeux, parasols, tentes, hamacs, stores, voitures d'enfants, appareils de gymnastique, articles d'arrosage, appareils à douche, lessiveuses, baignoires, chauffe-bains, lits fer, lits cuivre, mobiliers pitchpin, toilettes, glacières, doivent s'acheter aux établissements Allez frères.

Rasoir aimanté *Le Départ*

Marque "Aux deux Hussards", strop

ACIER FORGÉ

Le frottement du rasoir sur la peau établit un courant aimanté insensibilisateur. La lame passe douce, pas de coupures à craindre. *Garanti, échangé ou remboursé après essai.* Foo 4 fr. 75 ou 4 fr. la paire à Bertin, 7, Bd Denain, Paris. SEMAINIER, joli écrin de 7 rasoirs, fr. 28.60

Vous tous qui souffrez d'Oppressions

ASTHME

Remises à M. E. BRUNEAU, Pharmacien à LILLE et vous recevrez gratuitement et sans frais les BONS d'ESSAI de POUDRE et CIGARETTES EPODOUPI-AIRE avec nombreux Certificats de guérison. — Rien contre Pharmacie.

A VENDRE

Plusieurs grandes propriétés sises en Belgique dans les provinces du Sud. Pour renseignements s'adresser à M. Désjardin, notaire à Liège.

Réglisse pectorale L.-B. AU GOUDRON

est supériorité par les autres pastilles. Le goudron est reconnue par tous ceux qui en ont fait usage. La boîte, 60 centimes, dans les Pharmacies. Exiger sur la bande qui entoure la boîte, la Marque L.-B. en rouge. Dépôt principal : Phie LE BEUF, à Segonzac

LARBAUD-St-YORRE

La plus efficace contre les *Maladies de Foie* et de l'Estomac, le *Diabète* et la *Gravelle*. EXIGER LE VRAIS SPÉCIF — REFUSER TOUTES LES CONTREFAÇONS

Contemporaine, un an, 6 fr., 5, r. Bayard, Paris.

PROJECTIONS LUMINEUSES

Maison de la Bonne Presse, 5 bis, Rue Bayard, Paris

BOURSE DE PARIS

1er juin (clôture)

FONDS D'ETAT FRANÇAIS	Précédente clôture	Dernier cours
3 % perp.	97 05	97
3 % amort. ancienne	99 15	99
3 % amort. nouveau	99 15	99
3 % perp.	96	96
EMPRUNTS DE VILLES		
Ville 1855 4 %	258 50	258 75
— 1860 3 %	146 75	142
— 1871 3 %	146 75	146
— quarts	146 50	146 75
— 1875 4 %	257	257
— 1879 4 %	259 50	260
— 1880 3 1/2 %	250	250
— quarts	250 25	250
— 1886-89 3 1/2 %	97	97
— quarts	417	417
— 1892 3 %	254	254
— quarts	254 25	254
— 1900 2 % (Bâtiments)	101 50	101
— quarts		
EMPRUNTS DES COLONIES		
Tunisien 5 %	495 50	496
Foncin 3 1/2 %	83	83
Madagascar 3 1/2 %	99	99
Indo-Chine 3 1/2 %		
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	5000	5000
— de Paris	1160	1165
— Transatlantique	405	410
Compagnie Algérienne	725	721
Comptoir National	599	597
Crédit Foncier d'Algérie	480	480
Crédit Foncé	690	690
Communales 1879 2,60	476	475 25
— 5 %	503	503
Banlieues 3 % 1879	508 75	508 50
Communales 3 % 1886	500 50	500
Banlieues 3 % 1886	447	447
— 2,50 1886	476	47
— 5 %	99 50	99 25
Communales 3 % 1891	398 50	397
— 2,50 1892	474	475
— 5 %	486 25	487
Bons 2,50 1888 bilbard	488	488
Bons de 100 fr. 1887	53	54 25
Bons de 100 fr. 1888	51 50	53
Banque hyp. de France	1000	1004
— — — 1886	441	442 50

VALEURS FRANÇAISES (Actions non libérées)	Précédente clôture	Dernier cours
Crédit foncier	612	612
Crédit lyonnais	1890	1890
Crédit mobilier	91 50	90
Crédit Général	324	324
Dépôts et Comptes courants	43 50	43
Banque internationale	590	590
Banque parisienne	560	566
Rand Trucier	142	145
Immobilière obligat. 500	117	117
— — 400	87 50	87 50
Bons à Gratis actions	711	708
— — Compagnies 3 %	446	447 50
Départementales actions	690	690
— — obligat. 3 % Mon.	428	428
— — — 3 % rempo.	432	430
Chemins, obligat. 3 %	710	705
Gaz Algérien actions	446	446
— — Obligations	450	450
Gaz actions	422	422
— — jouissance	673	671
— — obligations 4 %	450	450
— — — 3 %	252	253
— — — 2 %	219	220
— — — 1/2 %	450	451
Lyon actions	670	670
— obligat. 5 % 1880	410	412
Lyon actions	148	147
— — 5 % 1880	380	378
— — 5 % 1880	130 75	130
Mines de Rio-Tinto	2005	2000
Sourbonnais	1749 50	1774
Bombes 3 %	446	446
— — 2 % 1857	450	451
Méditerranée 5 %	419 25	419
— actions	1247	1247
Union anciennes 5 %	453 50	454
— nouvelle 3 %	440	442
P.-L.-M. 3 1/2	413	413
Midi actions	1190	1189
— obligations 3 %	450	450
— nouvelles	446 50	447
— 2 1/2	409 75	410
Nord actions	1848	1865
— obligations 3 %	468 50	464
— nouvelles	452	453
— — 2 1/2	423	423
Orléans actions	1496	1505
— actions jouissance	1014	1049
— obligations 3 %	456 75	453
— nouvelles	454	453 75
Orléans 2 1/2	414	414
— Grand Canal	484	484

VALEURS ÉTRANGÈRES	Précédente clôture	Dernier cours
Ouest actions	500	497
— — jouissance	447 50	450 50
— — nouvelles	445	446
— 2 1/2	400	400
Nord-Espagne actions	445	445
— — obligat. 3 %	440	440
Union obligations 3 %	455	
Rand de la France actions	420	
— — obligat.	420 50	420
Docks de Marseille	350 50	357
Maisons Générales	2000	2000
Gaz France et Etranger	660	
Gaz Parisien	750	760
— (Jouissance)	480	487
Transatlantique	125	124
Mexicaine	212	210
Métropolitain	645	642
Omnibus	794	797
Voitures	70	70
Tramways généraux	530	531
Voitures	275	
Tramways Est Parisien	25	25
Chemin de fer et Trams. divers	530	
Tramways généraux	530	
Voitures	670	
Trifilage	530	
Mathieu	670	
Bois gommés	410	412
Panama obligations	148	147
— lots 5 %	380	378
Panama bons à lots 1888	130 75	130
Suez actions	2005	2000
— parts fondateurs	1749 50	1774
— Société civile	2005	
Dynamite Centrale	490	491
Forces motrices Rhône	430	431
— parts fondateurs	435	440
Transport Equation	500	494
Téléphones	294	298
FONDS ÉTATS ÉTRANGERS		
Argentin 1909	78 70	78 50
Autrichien 4 %	103 95